



Mairie
de
VILLEBOIS 01150

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal de la Commune de VILLEBOIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présence de Monsieur Marc LONGATTE, Maire.

Présents: Marc LONGATTE Maire, Carine DUCHANAUD, Bernard GUYOT, Ghislaine CROST, Jean-Luc LAMBERT Adjoints, Franck BALMON, Thierry ROUX, Odile DAVID, Catherine THOLLON, Isabelle FRADIN DE BELLABRE, Yves MERMIN, Dominique BERGER.

Absents : Cécile VIGIER (excusée), Cyril CAVET.

Secrétaire de séance : Isabelle FRADIN DE BELLABRE, assistée de Gisèle BAUDIN (secrétaire de mairie).

Date de convocation : 13 Septembre 2019

Monsieur Marc LONGATTE, Maire, a procédé à l'appel des membres du Conseil Municipal. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 JUIN 2019 :

Après lecture, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2 – SERVICE ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE :

Après délibération, les Rapports sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif, d'assainissement non collectif et d'eau potable 2018 ont été adoptés par le conseil à l'unanimité.

3 – STATION D'EPURATION :

Suite à l'appel d'offres, la société BP2E (BRUNEL SYNERGIE) a été retenue. Le coût des travaux est de 459 570 € H.T. La fin du chantier est programmée pour la fin d'année 2019, suivie d'une période de remise en route début 2020.

Vu les délibérations n° 20140328-004 du 28 mars 2014 et n° 2019/025 du 18 juin 2019 concernant les délégations de signature données au Maire par le Conseil Municipal, il informe que le marché avec l'entreprise a été signé.

.../...

4 – BAR DU CLOS :

L'entreprise AC DESIGN de DECINES-CHARPIEU retenue pour un montant de 68 454,00 € HT a démarré les travaux.

Les devis ont été reçus, les montants sont les suivants :

- pour la maçonnerie et le carrelage : 12 962,40 € H.T.
- pour l'électricité : 450,00 € H.T.

5 – BOULANGERIE :

Le four de la boulangerie vétuste et énergivore sera remplacé. Une consultation d'entreprises dématérialisée sera lancée

Une offre d'emprunt de 50 000 € a été faite par le Crédit Agricole au taux fixe de 0,67% sur une durée de 15 ans afin de remplacer le four. Celle-ci est acceptée.

6 – PARKING BOUIS :

Les travaux démarreront le 21 octobre 2019 pour une durée de 2 semaines (période des vacances scolaires de Toussaint). Une réunion d'information aura lieu le Mercredi 09 octobre 2019 à 18H30 à la petite salle des fêtes, elle concernera, notamment, le stationnement et les modalités de circulation pendant cette période.

Un courrier va être adressé au Syndicat d'Electricité concernant les dysfonctionnements de l'éclairage public sur la commune.

7 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS :

Afin de répondre aux besoins de fonctionnement de l'école, le volume horaire des agents suivants sera augmenté au 1^{er} octobre 2019, à savoir :

- Mme Sandra ORELHA (Adjoint technique) de 16,04 heures à 17,62 heures
- Mme Virginie GAILLARD (ATSEM) : de 26,83 heures à 29,82 heures.

Mme Patricia BONNARD devrait reprendre ses fonctions à temps partiel thérapeutique le 1^{er} octobre 2019.

8 – SIGNATURE PERMIS DE CONSTRUIRE

Une délégation de signature pour un permis de construire a été accordée à Mme Carine DUCHANAUD (Adjointe au Maire).

9 – DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL :

Les modifications suivantes sont apportées au budget 2019 :

- Chapitre 022 (Dépenses imprévues de fonctionnement) : - 2 200 €
- Article 202 (Frais documents d'urbanisme) : + 1 800 €
- Article 2183-141 (Matériel de bureau et informatique) : + 500 €.

10 – MOFIFICATION DES STATUTS DU SIABVA :

Le Conseil Municipal approuve le retrait de Haut Bugey Agglomération et des communes de Champdor-Corcelles, Aranc, Evosges, Corlier et Prémillieu du Service Public d'Assainissement non Collectif du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine (SIABVA).

11 – MOTION FERMETURE DE LA TRESORERIE D'AMBERIEU-EN-BUGEY :

Le conseil s'oppose à la fermeture de la Trésorerie d'Ambérieu-en-Bugey au profit de la trésorerie de Montluel. La fermeture serait effective en 2022.

12 – INFORMATION DIVERSES :

- **Circulation** : un courrier d'un habitant, signalant la vitesse excessive des véhicules devant la place de Bouis et demandant la mise en place d'un rétrécissement de voie afin de limiter la vitesse à la montée, a été reçu.
Un autre courrier d'un habitant, signalant le stationnement gênant de véhicules Route de Serrières, ainsi que la vitesse excessive des véhicules, demandant la mise en place de solutions de ralentissement pour limiter la vitesse.
- **Compteurs LINKY** : Plusieurs courriers concernant la mise en place des compteurs LINKY ont été adressés à la Mairie. La Mairie rappelle qu'elle n'a ni droit, ni autorité sur cette mesure.
- **Entretien** : certains habitants se plaignent de la négligence de leurs voisins quant à l'entretien de leur jardin à proximité des leurs.
- **Distribution de comprimés d'iode** : des courriers d'information ont été distribués aux habitants accompagnés de la liste des pharmacies associées.
- **Four Place de La Verchère** : La demande de subvention faite à la Région à hauteur de 50 % du coût du projet soit 12 367 € a été validée par la Région.
- **Réseau électrique** : la société ENEDIS a été contactée pour la remise en état du réseau électrique Rue des Ecoles. L'élagage régulier par les propriétaires des terrains longeant la rue des écoles aurait permis d'éviter cette intervention.
- **Achats ouvrage** : La commune va faire l'acquisition de 6 exemplaires de l'ouvrage « *L'EXTRAORDINAIRE HISTOIRE des CARRIERES de VILLEBOIS & de MONTALIEU* », écrit par Alain Metge.
- **Réseau électrique** : la société ENEDIS a été contactée pour la remise en état du réseau électrique Rue des Ecoles. L'élagage régulier par les propriétaires des terrains longeant la rue des écoles aurait permis d'éviter cette intervention.
- **Demande de mise à la retraite** : Jean-Luc MICHEL, Garde Champêtre Communal, a demandé sa mise à la retraite au 1^{er} août 2020.

VILLEBOIS, le 2 octobre 2019

Le Maire,
Maire LONGATTE

